



ANTI DÉPOT-VERT PRO T250 NOUVELLE FORMULE PLUS PUISSANTE PRÊT À L'EMPLOI

L'anti-dépôt vert T250 est une formule algicide + fongicide professionnelle prête à l'emploi. Par la synergie de ses 2 principes actifs, le T250 détruit efficacement et durablement toutes les algues et lichens des surfaces dures (toitures, murs, terrasses, monuments, façades, courts de tennis) et s'applique sur tous les supports (tuiles, ardoises, tôles, fibro, boiseries, peintures, plastiques, toutes les maçonneries, etc.). C'est une formule adaptée qui pénètre en profondeur dans tous les interstices des supports afin de détruire la vie biologique. Le T250 est sans javel : la javel dégrade les supports et les rend poreux. Le T250 est adaptée pour détruire les algues, lichens en profondeur tout en protégeant les surfaces traitées. Grâce à sa formule puissante la protection dure jusqu'à 3 ans !

MODE D'EMPLOI

Appliquez le T250 sans le diluer avec un pulvérisateur basse-pression, rouleau ou brosse sur les algues et lichens à traiter de manière à bien les imbiber. La destruction démarre immédiatement. Après 48h et complet dessèchement des zones traitées, brosser et laver pour éliminer les résidus. Effectuer les traitements en période sèche (minimum 2 jours). Ne pas rincer. Ne pas appliquer sur les pelouses. Ne pas appliquer s'il y a un risque de pluie dans les 8h après l'application.

DOSAGE ET RENDEMENT

- Entretien des surfaces ou application préventive (terrasses verdâtres) : 1 L pour 25 m² • Attaque normale (épaisseur des dépôts-verts inférieure à 0,5 cm) : 1 L pour 20 m² • Attaque sévère (épaisseur des dépôts-verts supérieure à 0,5 cm) : 1 L pour 15 m²

CONSEIL

En cas d'attaque très sévère il est préférable de préparer correctement les fonds en ôtant les accumulations de résidus à la spatule, grattoir ou nettoyeur haute pression.

Pour une protection optimale, lorsque le traitement est terminé et que les résidus sont détruits, rincer à l'eau claire et appliquez le T250 à la dose de 1 L pour 25 m² en traitement préventif. Les supports seront alors protégés pour une durée supérieure à 3 ans.

Composition : Solution aqueuse. Composé de l'ion ammonium IV benzyl en C8-18 alkylidiméthyl, chlorure (n° CAS 63449-41-2) < ou égal à 2,46% (w/w) ; Ethanol (n° CAS 64-17-5) < 0,2% (w/w) ; biocide basé sur 2-octyl-2H-isothiazole-3-one (n° CAS 26530-20-1) < 0,046 % (w/w).

Utilisez les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Ne pas pulvériser directement sur l'homme et les animaux. Ne pas pulvériser à proximité des aliments, de la vaisselle, à proximité des aquariums, dangereux pour les poissons. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

ANTI DÉPOT-VERT PRO T250 PRÊT A L'EMPLOI

H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. EUH208 Contient de 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE. Peut produire une réaction allergique. P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P264 Se laver les parties en contact avec le produit, soigneusement après manipulation. P280 Porter des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux / du visage. P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P302/352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : laver abondamment à l'eau et au savon. P332/313/337 En cas d'irritation cutanée et/ou Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P305/351/338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs min. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Eliminer le contenu/récipient selon la réglementation locale.



En cas d'urgence, liste des 10 centres anti-poisons.
INRS : Tél : 01.45.42.59.59



Réemploi de l'emballage interdit. Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchetterie ou par un organisme agréé.

Conditionné et distribué par :
START - Pacages d'Argenson - 37800 NOUÂTRE
contact@star-jardin.com - www.star-jardin.com
Tél : 02 47 65 30 71

REF : AMP5 - Volume : 5 L -
EMB : 37174A
N° de lot et DLU : voir sur
l'emballage

